



APPRENDRE DE CONCERT

Avant la fête de la musique, le Pôle d'enseignement supérieur du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve ouvre ses portes.

p. 8/9



Police municipale ou non ?

On vote le 18 juin.

p. 7

ACTUALITÉ

Surloyer, zoom sur l'attitude des bailleurs.
p. 5

LOISIRS

Un dimanche à la campagne, rendez-vous à Trilbardou le 26 juin.
p. 11

SPORT

Manouchka, vice-championne de France benjamine de boxe éducative.
p. 12

CULTURE

Rendez-vous sur les planches, au Centre dramatique, pour les Américains.
p. 13

«POLICE MUNICIPALE OU NON ?»

SAMEDI 18 JUIN VOTEZ DE 9H30 À 18H

PARTICIPEZ AU RÉFÉRENDUM ORGANISÉ PAR LA VILLE

OUVERT À TOUS LES HABITANTS DE LA COURNEUVE

LE 18 JUIN 2011

www.ville-la-courneuve.fr

ARRÊT SUR IMAGES



Sam Albaric

FAIRE SAVOIR

Le temps d'une journée, samedi 11 juin, l'avenue Gabriel-Péri a été rendue aux badauds et aux artistes du territoire de Plaine commune qui ont profité de la Foire des savoirs-faire pour se faire connaître.

PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr



PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr

4

visites de quartiers du maire et de la municipalité sont encore au programme d'ici la fin juin. Parmi les six déjà effectuées, le quartier Balzac-Beaufils-Moulin-neuf le 31 mai dernier.

PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr



Benjamin Geminel

ATHLÈTES BROCANTEURS

Le stade Nelson-Mandela a accueilli la brocante du club d'athlétisme (Ascac) le 5 juin. Les fonds récoltés permettront aux athlètes courneuviens de partir en stage à la Toussaint.



CENTRES DE CRÉATION

Le 8 juin à Anatole-France, le 14 à Paul-Doumer, les petits des centres de loisirs ont exposé le fruit d'un an de création. De quoi rendre les parents fiers de leur progéniture.



Pascal Dacasa

ON RANGE LES CRAMPONS, C'EST LA FÊTE

Le temps n'était pas vraiment de la partie lundi 13 juin, mais les membres de l'ASC avaient tout prévu pour que la fête du club de foot soit une réussite.

L'ACTU DE LA RÉDACTION

BACTÉRIE ECEH : PRUDENCE AVEC LES LÉGUMES ESPAGNOLS REVENANT D'ALLEMAGNE

NE T'ARRÊTE PAS, C'EST UN CONCOMBRE !



Cambri/Iconovox

Coordination Yann Lalande



Gilles Poux,
maire

La ville organise un référendum ce samedi 18 juin, relatif à la création de la Police municipale.

Qu'en attendez-vous ?

« Rares sont les villes qui ont ainsi demandé l'avis des habitants. Je souhaite donc en tout premier lieu que les Courneuviens y participent nombreux. La sécurité est une question bien trop sérieuse pour considérer la création d'une Police municipale comme une décision à prendre à la légère. Dans le journal que nous avons édité, nous avons tenté de donner des éléments objectifs permettant à chacune et chacun de se forger sa propre opinion. Il était indispensable de préciser ce qu'est une Police municipale selon la loi, ce qu'elle peut faire et ce qu'elle ne pourra pas résoudre, et de mettre à plat ce que fait déjà la ville. C'est pourquoi aussi, la question de son financement est posée tout de suite, avec les incidences budgétaires dès la première année de fonctionnement pour notre ville et les Courneuviens. C'est un principe d'honnêteté. »

Que ferez-vous des résultats de ce référendum ?

« Le conseil municipal sera amené à prendre une décision en toute connaissance de cause. Le type de consultation que nous avons choisi nous permet de faire participer les jeunes à partir de 16 ans et les Courneuviens non français. Un référendum classique déresponsabilisait le conseil municipal car il n'était pas obligé de tenir compte du résultat en dessous de 50% de participation ! Or, il ne faut pas oublier, par exemple, que la participation aux dernières élections cantonales a été seulement de 36%. Pour être élu, un candidat doit obtenir 25% des électeurs inscrits et je pense que c'est une bonne base pour considérer qu'un résultat est significatif. Il faut donc que les Courneuvien(ne)s aillent voter nombreux ce 18 juin. »

Et le week-end d'après, La Courneuve se retrouve à Trilbardou pour le fameux « Dimanche à la campagne »...

« C'est toujours un moment formidable, une belle occasion de donner du sens au « vivre ensemble ». Et ce d'autant, que ce « Dimanche à la campagne » est placé sous le signe d'une ville aux couleurs du monde. La Courneuve est riche de ses habitants qui plongent leurs racines aux quatre coins de la planète. Dans cette société où certains s'évertuent à diviser, à désigner l'autre comme un problème, il est bon de réaffirmer nos liens communs à cette extraordinaire grande famille qu'est le genre humain.

De ce point de vue, les mouvements populaires qui secouent des pays arabes et des pays d'Europe, sont autant d'espoirs de voir le monde tourner un peu plus rond. Que ce « Dimanche à la campagne » soit aussi une occasion d'être solidaires, de nourrir ces formidables envies d'un monde simplement meilleur. »



Sam Albaric

COLLÉGIENS ET LYCÉENS BRÛLENT LES PLANCHES

Les restitutions des ateliers théâtre de la compagnie Eltho ont affiché complet les 10 et 11 juin, au centre culturel. Les collégiens de Poincaré (en photo) ont épaté dans *Iq* et *Ox*, alors que les lycéens de Jacques-Brel ont reçu la visite surprise de Wajdi Mouawad l'auteur de *Littoral*, la pièce qu'ils interprétaient.



Mira

RÉCOMPENSÉS

Les élèves de Segpa du collège Politzer, auxquels la ville a apporté un soutien logistique constant, ont reçu le 2^e prix du concours national de la Résistance lundi 6 juin, dans le salon d'honneur de la préfecture.



DÉJEUNER AU CHÂTEAU

La sortie de printemps à Trilbardou fait partie de ces bonnes habitudes qui rythment l'année des seniors de la Maison Marcel-Paul.

Prévention de l'alcoolisme

Tu t'es vu quand t'as bu

La compagnie Parallel Theatre a proposé un spectacle-débat sur le thème de l'alcoolisme aux lycéens de Jacques-Brel.



Après le spectacle, questions-réponses.

Sensibiliser les jeunes aux dangers de l'alcool par le biais d'une pièce et d'un débat, telle est la démarche citoyenne de Parallel Theatre. Fondée en 2001, la compagnie d'Helga Fraunholz se déplace en milieu scolaire pour éveiller les consciences de son auditoire. C'est ainsi que le 30 mai dernier, les deux classes de 1^{re} ES du lycée Jacques-Brel ont assisté à la pièce *Le premier verre*. Une création relatant le récit d'une jeune femme alcoolique qui s'en sort grâce au soutien de son entourage. Le spectacle fut immédiatement suivi d'un débat animé par Helga Fraunholz et mené par le docteur Flores, médecin alcoolologue au Centre municipal de santé.

« Comment devient-on dépendant? », « Est-ce grave si l'on boit occasionnellement? », « Si l'alcool est si néfaste pourquoi ne pas en interdire la vente comme le cannabis? », etc. Les questions fusèrent durant une heure et le docteur Flores en profita pour rappeler aux élèves les conséquences dramatiques de l'alcool. « C'est une cause importante de mortalité en

France. On estime qu'en 2010, plus de 40 000 décès ont un lien avec l'alcool ». Pilotée par l'infirmière scolaire et le CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), cette intervention s'inscrit dans les actions préventives menées par l'établissement comme nous l'explique Jean-Luc Héraud, le proviseur du lycée. « On a déjà organisé des interventions sur les thématiques du Sida et du handicap. Notre but est de traiter de sujets liés à des problématiques locales. Ce genre d'initiatives permet d'illustrer de manière concrète le programme scolaire mais aussi d'enrichir la culture générale des élèves et de les sensibiliser à des phénomènes de société », conclut-il. ● **S.B.**

Monde associatif

« Cette politique de marchandisation a de graves conséquences »

Entretien avec Marianne Bureau, directrice de l'association Jade.

Regards : Pouvez-vous nous parler de l'appel lancé par le collectif aux associations?



Marianne Bureau :

Le collectif, dont Jade est membre depuis sa création en 2003, organise régulièrement des actions pour informer et alarmer les associations sur les difficultés que l'on

peut rencontrer les uns et les autres. Actuellement, la situation des associations est assez dramatique et elle empire de jour en jour, à cause de la politique du gouvernement. En effet, on est entré dans une ère d'appel d'offres et de marchandisation.

R. : Comment se traduit cette politique de marchandisation ?

M.B : Aujourd'hui, il y a une incitation de plus en plus fréquente à répondre aux appels d'offres et malheureusement les petites associations n'ont pas toujours les moyens d'y répondre. Par conséquent, ceux qui obtiennent aujourd'hui les marchés sont soit celles qui demandent le moins ou alors les plus grosses. Il n'est donc pas rare de voir par exemple des associations de Lille ou de Toulouse s'occuper

des chômeurs courneuviens. Le problème est qu'elles n'ont malheureusement aucune connaissance des problématiques locales. Cette politique de marchandisation a donc de graves conséquences sur les projets associatifs.

R. : Quelles sont donc les revendications du mouvement ?

M.B : Le 22 juin, nous organisons un pique-nique sur le parvis de la préfecture. Nos subventions étant diverses et variées, ce rassemblement s'adresse aussi bien à l'État qu'aux départements. Les associations viendront avec leur public pour manifester leur mécontentement contre cette politique qui nous tue à petit feu. Nous souhaitons montrer notre détermination. Le but étant d'alarmer sur les risques de disparitions de certaines associations et de pertes d'emplois associatifs. Nous souhaitons obtenir les moyens nécessaires pour que vivent nos associations actives, plurielles et solidaires. ●

Propos recueillis par Siham Bounaïm

INFOS +

Rassemblement le 22 juin, de 12h30 à 16h, sur le parvis de la préfecture de la Seine-Saint-Denis (1, esplanade Jean-Moulin à Bobigny)

Réinsertion

Stemo : justice éducative

48 adolescents de La Courneuve sont suivis par le Service territorial éducatif de milieu ouvert (Stemo). Mission de ce service de la PJJ : leur permettre d'envisager une autre vie.

Faut-il quitter La Courneuve pour s'en sortir ? Tom* prouve que non. Sur décision d'un juge, il a été placé au Stemo, un service créé en 2004. Il se rend régulièrement dans les locaux du Blanc-Mesnil, où un psychologue et une conseillère d'orientation travaillent à plein temps. Des éducateurs et une directrice, madame Tenaud sont le quotidien de ces jeunes en réinsertion. Pour certains, les ateliers d'arts plastiques ou de boxe sont un premier outil de re-socialisation. Après plusieurs mois dans un système normatif, Tom voit la vie sous un autre angle. Gêné, il sourit, cherche les mots justes, regarde droit devant et reconnaît que son éducateur l'a aidé, de manière significative. « Il a appris à me connaître. Aujourd'hui il me fait confiance et moi aussi. Je ne veux pas

le décevoir, ni mes parents. Les délits, la violence, c'est du passé. Je veux être père un jour... je ne peux pas continuer comme ça. » Les multiples échanges avec son éducateur, le conseiller d'orientation de son établissement et ses parents lui ont permis de prendre conscience de la gravité de ses actes. Tom semble pourtant faire figure d'exception. Pour d'autres pensionnaires courneuviens, il est plus difficile de prendre un autre chemin. « À La Courneuve plus qu'ailleurs, le réseau mafieux impose sa loi » rapportent d'une seule et même voix les éducateurs. Détourner les yeux de la délinquance demande courage et obstination. Tom n'en manque pas. Il s'accroche à l'idée d'un bonheur simple : « avoir un toit et être heureux ; c'est le plus important ». Un service de la justice comme deuxième chance ? Oui, Madame Tenaud

« aime à croire que le Stemo leur permet d'œuvrer à un avenir meilleur » et de trouver les outils pour le bâtir. C'est un travail de longue haleine, des liens qui se tissent avec le temps, or peu d'éducateurs restent plusieurs années consécutives au Blanc-Mesnil. Isolé dans une zone industrielle, le service gagnerait à être au cœur d'une ville, comme à La Courneuve pourquoi pas. Mais pendant de nombreuses années, la ville a manqué de moyens, aujourd'hui les éducateurs ont bon espoir : « il existe depuis peu un programme de réhabilitation massif, une meilleure situation économique et un tout nouveau travail en réseau des milieux médicaux, associatifs et éducatifs. Tout ça portera ses fruits d'ici quelques années, » conclut la directrice. ●

Charlotte Bocquet

*Le prénom a été modifié.



Logement

Le SLS éradiqué

Depuis février, les habitants de Plaine commune sont exemptés du paiement du Supplément de loyer de solidarité (SLS) pour 6 ans. Une décision suivie par l'ensemble des bailleurs privés de la Courneuve.

Depuis 2009, la loi Molle (dite Boutin) exige le paiement d'un surloyer par les locataires de HLM à partir de 20% de dépassement du plafond d'accès au HLM, contre 60% auparavant. La conséquence aurait été d'assujettir des locataires supplémentaires au paiement d'un surloyer. « Rapidement, les élus ont refusé d'appliquer le surloyer sur le territoire, explique Guy Gérard, directeur de la gérance de l'OPH 93. Mais la négociation du Plan Local d'Habitat (PLH) a obligé Plaine commune à fournir des critères très objectifs à l'Etat. » Le territoire, redivisé en parcelles cadastrales devait notamment, pour être exempté, réunir au moins deux sur trois des critères sui-

vants: plus de 30% de logements sociaux, 20% d'habitat potentiellement indigne, plus de 50% de ménages vivant au-dessous du plafond pour les logements très sociaux. Ces critères réunis, l'État a alors donné son accord. 97% du territoire de Plaine Commune était exempté. Depuis le 17 février, les bailleurs sociaux ont donc cessé leurs prélèvements. Les politiques de prélèvement étaient différentes selon que les bailleurs soient publics ou privés. Si les bailleurs publics ont d'emblée refusé d'appliquer le surloyer selon la nouvelle loi Boutin, certains bailleurs privés l'appliquaient depuis janvier. La raison de cet empressement: « L'état donne de moins en moins de moyens, et pose toujours plus d'exigences. Dalo, par-

cours résidentiel, taxe sur les bâtiments énergivores... », énumère Marc Ruer, secrétaire général de la CNL 93. 3F, Efidis, France Habitation... quels qu'aient été leurs critères d'application, ces bailleurs privés se conforment désormais au PLH. Exemple: la SA Plaine-de-France est propriétaire de 465 logements sur la commune de La Courneuve. Sur ces logements, 53 locataires dépassent les plafonds de ressources. À l'origine, La SA Plaine-de-France n'appliquant le SLS qu'à compter d'un dépassement de 60% et plus du plafond de ressources, seuls 8 locataires étaient assujettis. Depuis l'obtention de la dérogation, plus aucun de ces locataires n'est assujetti. Sur les quelques 16 000 locataires en HLM que

compte Plaine commune, « pas plus de 4 ou 500 étaient concernés » relativise Claude Le Helloco, Président de l'amicale des locataires de la cité Rateau (160 locataires). En effet les Zones urbaines sensibles (ZUS) ont, de tout temps, été exemptées du paiement du surloyer. « Chez nous, de mémoire, pas plus de deux familles étaient concernées par le surloyer... Au niveau des locataires, la mobilisation a donc été faible. Il y a aussi cet amalgame, relayé par le gouvernement, que dans ces logements sociaux, les plus riches doivent payer. C'est oublier l'objectif initial de mixité sociale, » conclut Claude Le Helloco. La mixité sociale telle est la question essentielle. ● **Dorothée Thienot**

Exposition

Remonter la corde

Les Cordes à La Courneuve, de la manufacture à l'habitat, retrace l'histoire de la ville à travers la plus ancienne de ses usines.



Dans le cadre de l'exposition, une maquette du projet de 118 logements, est présentée.

Tout démarre en 1854 avec la construction d'un atelier de « cordes à boyaux » sur un terrain situé à proximité du lieu-dit Crèveœur, l'un des foyers de peuplement de La Courneuve. Un hameau constitué au XIV^e siècle, autour de quelques demeures bourgeoises appartenant à des Parisiens et à des Dyonisiens. Détruite par l'armée prussienne lors du siège de Paris en 1871, la boyauderie est reconstruite en 1877 place Jules-Verne avant d'être rachetée par Bing et Witt qui valorisent les résidus des grands abattoirs parisiens pour fabriquer des boyaux utilisés pour les instruments de musique, le fil chirurgical ou la charcuterie. Absorbée par les établissements Babolat, en 1925,

l'usine délaisse progressivement le boyau pour mettre au point des cordages synthétiques en nylon, dans les années 50. Vous connaissez sûrement Babolat, le fabricant de raquettes de Rafael Nadal, le fournisseur de la balle officielle de Roland-Garros. L'entreprise familiale lyonnaise avait eu le nez fin en se lançant dans la fabrication de cordages en boyau pour raquettes de tennis en 1875, un sport né l'année précédente à Wimbledon. Fermé en 1980 et racheté par la ville de La Courneuve, le « site Babolat » se transformera en une résidence de 118 logements (99 locatifs sociaux, 19 en coopérative) en 2012. Une opération contemporaine inscrite dans la mutation urbaine de l'ensemble du quartier de la Gare qui respecte l'antériorité et l'harmonie du site. ●

Julien Moschetti



Exposition *Les Cordes à La Courneuve, de la manufacture à l'habitat* jusqu'au 15 juillet
3, place Jules-Verne 93120 La Courneuve.
Renseignements : Tél. : 01 44 29 85 32.

Entreprise

Les 1001 vies du CD

Installée à la pépinière d'entreprise, Coldisk recycle les CD et DVD. Une première en France.

On possède tous chez soi, une tonne de CD et DVD obsolètes dont on ne sait plus quoi faire ni comment s'en débarrasser ? C'est en se posant cette question, il y a quatre ans, que Denis David, alors directeur de l'association Unis-cité Île-de-France, décide de se lancer dans le recyclage du disque. « En faisant des recherches, je me suis rendu compte qu'il n'existait pas de société de recyclage de CD en France. Quand on sait que 90% d'un CD ou DVD sont recyclables, je trouvais que c'était dommage de ne pas développer ça. En 2009, j'ai donc créé Coldisk », confie-t-il. Le concept ? Abraser d'anciens CD et DVD afin d'en récupérer les galettes plastiques et de les réutiliser pour la création de pare-chocs, tapis de souris, stylos ou badges plastiques. Pour cela, il doit au préalable en récolter un stock important. Aujourd'hui, Denis David démarre clients publics (collectivités

locales) et grands éditeurs (Canal+, maisons de disques,) pour installer des points de collecte pour les disques et leurs boîtiers. En effet, Coldisk revend ces derniers aux médiathèques, ce qui leur évite d'en acheter de nouveaux et limite ainsi l'impact environnemental. Après un premier contrat signé avec la mairie du 11^e arrondissement de Paris, le patron de 41 ans est actuellement en négociation avec Plaine commune. « L'objectif est d'installer des conteneurs sélectifs à l'entrée des 30 médiathèques du territoire afin que le recyclage du disque soit aussi banal que celui des piles. » Un marché important qui pourrait lui permettre de pérenniser son activité. ●

Siham Bounaïm



Actuellement, il n'existe aucun point de collecte à La Courneuve.



Entreprise d'insertion, Coldisk s'apprête à accueillir deux personnes en situation d'exclusion.

Parking Lénine

On ferme

Dans le cadre de la rénovation du quartier, le parking sera définitivement fermé à compter du 20 juin.



Des logements verront le jour à l'emplacement du parking.

Le 20 juin prochain, le parking Lénine fermera définitivement ses portes. Situé au 34-40 de l'avenue du même nom, celui-ci sera transformé à terme en un immeuble d'une soixantaine de logements sociaux et en accession à la propriété. Mais avant le démarrage de ce chantier - prévu aux alentours de janvier 2012 après cession du terrain à un aménageur et réalisation d'une enquête publique (voir encadré), il est prévu de le dépolluer. Une fois le diagnostic pollution réalisé, il s'agira également de réaliser des fouilles archéologiques pour s'assurer qu'aucun élément du patrimoine ne risque de disparaître. « S'il va s'écouler six mois entre la fermeture du parking au public et le démarrage des travaux, c'est aussi parce que cette réserve foncière est menacée de «squat» ces dernières semaines » ajoutent les services de la ville. Les habitants pourront se rabattre sur le parking proche, de la rue Anatole-France. La réaffectation du parking, dont l'usage a toujours été considéré comme « provisoire » par la ville qui en est propriétaire, fait ainsi

partie du vaste programme de rénovation du quartier des Quatre-Routes. Outre la construction de logements (sur l'emplacement du parking et aux abords du marché), ce projet comprend également la création d'un vaste espace vert, ainsi que le réaménagement complet de la place du Marché. ●

Mylène Sacksick

Enquête publique du 29/06 au 18/07

Le déclassement du parking de l'avenue Lénine va donner lieu à une enquête publique. Celle-ci se déroulera du 29 juin au 18 juillet inclus, dans les locaux du centre administratif (58, avenue Gabriel-Péri), aux jours et heures habituels d'ouverture des services municipaux. Les observations du public pourront être consignées dans un registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra également les personnes intéressées les 29/06 et 5/07 (de 9h à 12h), ainsi que le 18/07 (de 14h à 17h). C'est le 19 août qu'il rendra son rapport.

Hommage

Les disparus célébrés

Le collège Jean-Vilar a inauguré l'espace Djae, en hommage aux victimes du crash des Comores.

Le 30 juin 2009, un avion de la compagnie aérienne Yéménia en provenance de Paris, s'écrasait au large des Comores, causant la mort de 152 personnes dont 8 Courneuvien. Deux frères et sœur du collège Jean-Vilar, Mountassouin et Samiat Djae, ont disparu ce jour-là. Le lendemain du drame, plusieurs de leurs camarades venaient à la rencontre du principal, André Joachim, pour lui demander de « faire quelque-chose pour qu'on ne les oublie jamais ». Le dernier souvenir de Samiat incrusté dans la mémoire du chef d'établissement remontait à un atelier danse, dans ce qui va devenir l'«Espace Djae». Cette salle, autrefois polyvalente a été modernisée grâce au soutien financier du conseil général pour en faire un espace entièrement dédié à l'enseignement du théâtre. « On a choisi le nom d'« Espace Djaé » car

cette salle est utilisée par beaucoup d'élèves. On voulait que leur mémoire soit à tout jamais ancrée dans la culture de l'établissement », raconte André Joachim, ému. La création d'une classe à horaires aménagés théâtre, en partenariat avec le théâtre de la Commune d'Aubervilliers, rentre dans le cadre du prolongement du pôle d'excellence du collège. Ce projet global intitulé « Thea » favorise notamment l'accès à la culture et renforce des pratiques culturelles et artistiques avec des professionnels et pousse les classes de sixième à porter un projet artistique et culturel ou scientifique. Ce n'est donc pas un hasard si la soirée d'inauguration fut animée par les représentations théâtrales des classes de 6^e et 5^e, accompagnées par la chorale du collège, sur la scène de l'espace Djae. ●

Julien Moschetti

PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr



Les élèves de 6^e et 5^e du collège Jean-Vilar, le 9 juin sur la scène du nouvel espace Djae.

● Transports Plan Vélo

Plaine Commune a présenté aux Courneuvien, lors de la réunion du 31 mai, un schéma directeur du plan cyclable. Cette concertation a permis de prendre en considération les remarques des habitants afin d'améliorer le plan pluriannuel proposé.

● Parution Brèves de Volant

Le livre d'Alexandre

Desprez, le gardien de la paix motocycliste (cf portrait *Regards* n°320), vient d'être réédité en version poche. Dans son ouvrage *Brèves de Volant*, l'auteur montre que la Police a aussi le sens de l'humour. C'est également un outil précieux pour les conducteurs en reconquête de points sur leur permis de conduire.

● Travaux Chantier av. Michelet

La circulation s'effectuera

désormais en sens unique sur l'avenue Michelet, du boulevard Pasteur à la rue de la Convention, pour des raisons de sécurité. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

● Jeunesse Conseil communal des enfants

Un Courneuvien (Olivier Epron) a été élu au conseil d'administration de l'Anacej, (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes).

Une délégation du conseil communal des enfants se rendra mercredi 22 juin après-midi au siège de l'Anacej à Paris, pour présenter la candidature de la ville à l'organisation du prochain congrès.

● Sport Fête de l'EMEPS

La fête de l'EMEPS (École municipale d'éducation physique et sportive) avait lieu le 11 juin dernier au complexe Jean-Guimier, entre

remise des diplômes, pique-nique et animations sportives en famille.

● Salon du Bourget Navettes RATP

À l'occasion du salon aéronautique, des navettes seront mises en service et entraîneront des modifications de stationnement les 24 et 26 juin avenue Paul-Vaillant-Couturier (stationnement interdit entre les numéros 70-86 et 83-97).

Référendum

La Police municipale au cœur du débat

Le 1^{er} juin dernier, une conférence-débat sur la tranquillité réunissant maire, élus, spécialistes et habitants s'est tenue à la salle des fêtes de l'hôtel de ville.



Les Courneuvien ont désormais toutes les données pour se décider le 18 juin.

Plus de 100 Courneuvien ont participé à la conférence-débat sur la tranquillité publique malgré cette veille de week-end prolongé de l'Ascension. À deux semaines du référendum sur la Police municipale, cette réunion publique fut l'occasion pour Gilles Poux et les élus de répondre aux questions des

habitants avec l'aide d'Éric Chalumeau, conseiller en sécurité publique et du sociologue Christian Mouhanna, spécialiste des relations police-population. Avant de leur laisser la parole, Muriel Tendron-Fayt, adjointe au maire en charge de la tranquillité publique, a rendu compte des récents comités de voisinage. Elle a ainsi

abordé les différentes inquiétudes des Courneuvien. « C'est un véritable appel au secours qui a été exprimé et nous l'avons entendu. Il va falloir qu'on trouve un juste équilibre entre la répression et la prévention », déclare-t-elle. Pour le sociologue « Police municipale ne veut pas forcément dire police de proximité. Elle ne règle pas tout. » Il est alors 19h et Bernard Loche, journaliste en charge d'animer l'assise, ouvre le débat avec le public. « Nous n'en pouvons plus, la police ne fait rien », affirme, exaspérée, une habitante au bord des larmes. « Il faut mettre l'État face à ses responsabilités et profiter du Grand Paris pour demander la construction d'un nouveau commissariat vers Dugny », propose un autre habitant. Durant 45 minutes, les Courneuvien expriment leurs inquiétudes face à l'insécurité ambiante et déplore le manque d'effectifs au commissariat. Eric Chalumeau prend ensuite la parole et énonce clairement les avantages et les inconvénients d'une police municipale. Il conclut en expliquant que sur les six compétences des policiers municipaux, cinq sont déjà assurées par des agents assermentés de la ville. Il est 20h et

le débat reprend de plus belle durant une demi-heure. James Marson (maire de La Courneuve de 1973 à 1996), présent dans le public, se positionne également contre la police municipale « Mettre en place une police municipale, c'est accompagner le désengagement de l'État. Nous devons résister », assure-t-il. Un sentiment majoritairement partagé par l'auditoire. Après deux heures d'échanges, Gilles Poux énumère les actions mises en place par la municipalité pour assurer la tranquillité des Courneuvien (création du service Prévention-sécurité, contrat local de sécurité, ASVP). Le maire insiste enfin sur l'importance de renforcer la cohésion sociale, question qui ne sera pas réglée le 18 juin au soir. ●

Siham Bounaim

INFOS +

Le 18 juin, référendum : « Êtes-vous favorable à la création d'une police municipale, impliquant pour son financement l'augmentation des impôts locaux et/ou la réduction des prestations municipales? ». Les 10 bureaux de vote seront ouverts de 8h30 à 18h.

30 juin Diagnostic agenda 21

Vous désirez répondre à votre échelle aux urgences environnementales et sociales de votre territoire, construire une ville plus verte, plus accueillante et solidaire. Vous êtes invités à participer à la réunion publique du 30 juin, à 18h30, à la salle des fêtes de l'hôtel de ville pour mettre en place un diagnostic partagé sur votre territoire, dans le cadre de l'établissement de l'Agenda 21, le plan de développement durable mis en place par les collectivités territoriales. La Courneuve s'est notamment engagée avec Plaine commune dans l'élaboration d'une charte concernant l'implantation des antennes relais sur le territoire, ainsi que l'aménagement de pistes cyclables. Intitulée « Terre d'Avenir » au niveau de Plaine commune, cette démarche doit déboucher sur un plan d'actions concrètes entre 2012 et 2020. ●

Julien Moschetti

Luuk Slooter, 70 jours inside

Deuxième séjour aux 4000 sud, pour le chercheur hollandais.

Une moitié de l'année Luuk Slooter enseigne l'étude des conflits à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas. L'autre moitié, il cherche à comprendre comment fonctionne le quartier des 4000 sud. Et, comme en 2010, Luuk a fait le choix de vivre pendant dix semaines sur son terrain d'observation. « J'habite chez quelqu'un qui me prépare d'excellents plats africains. Plus sérieusement, si j'habitais sur Paris, comme lors de ma première expérience en France, je ne verrais pas tout. Là, je vais au même supermarché que tout le monde, et chaque moment peut s'avérer utile pour ma recherche. » Mais au fait, pourquoi la France et La Courneuve ? « Tout a commencé devant ma télévision serais-je tenté de dire. J'étais interloqué en regardant les images des émeutes de 2005. Alors en master d'étude des conflits et droits de l'homme, je ne comprenais pas bien ces événements. Quand les médias abordent la violence, ils diffusent des images choquantes et attractives, mais donnent peu d'infos sur les histoires qui se trament derrière. » Pour mieux



comprendre Luuk s'est donc rendu sur place, à Montfermeil plus exactement. Introduit par les travailleurs sociaux il a pu rencontrer des émeutiers. De ces entretiens est sorti un mémoire de 80 pages en 2007, Cité dreams, récompensé par le prix de Paris, une bourse d'étude qui lui a permis de poursuivre

ses études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). C'est à l'EHESS qu'il a élaboré son sujet de thèse (cotutelle avec l'université d'Utrecht) en compagnie du très estimé Michel Wievorka, son directeur d'étude. « Le but de la recherche est de rompre avec les images simplifiées sur les banlieues populaires et mettre en exergue la diversité des parcours. » Depuis, Luuk laboure le terrain avec une houe très particulière. « En venant de l'extérieur je porte un regard différent et je ne fais pas partie du conflit. Et puis, je crois que mes faiblesses en français libèrent mes interlocuteurs qui pourraient être inhibés face à un chercheur parisien. » Impossible d'envisager le même travail aux Pays-Bas en ce cas ? « Si bien sûr mais les questions se posent différemment dans le débat public. Nous pointons d'abord les groupes identitaires, quand en France on met en avant le territoire. Aux Pays-Bas, le territoire est moins discriminant que le stéréotype ethnique. On parle de crise des « Marocains » et pas de crise des banlieues. » ●

Yann Lalande

Sup de zik

Alors que l'on fêtera la musique le 21 juin, *Regards* a poussé les portes du Pôle d'enseignement supérieur du Conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve.



ils peuvent décider de se reconverter, de faire de la recherche en musicologie par exemple, note Céline Perin, secrétaire générale du Pôle Sup'93. Dans le secteur artistique c'est quand même une révolution. » Et selon Soumya Bourouaha, vice-présidente du CRR93, « ce Pôle Sup'93 va toucher les Courneuviens et au-delà. C'est vraiment une satisfaction de l'avoir en Seine-Saint-Denis. La concurrence a été rude. Ça va peut-être changer l'image de la ville. » Jérémy Oberdorf, étudiant clarinettiste de 2^e année, est venu spécialement d'Alsace, sa région natale, pour suivre les cours du Pôle d'enseignement supérieur d'Aubervilliers-La Courneuve. « Je veux devenir clarinettiste professionnel. Mon objectif est de jouer dans un orchestre. Je veux me donner toutes les chances possibles pour y arriver. Ce diplôme m'ouvrira des portes, même à l'étranger. » Tous les musiciens, issus de La Courneuve ou d'ailleurs, possédant le baccalauréat (ou le Diplôme d'accès aux études universitaires) et le Diplôme d'études musicales peuvent prétendre au cursus du Pôle sup'93. Le concours, souvent fixé au mois de septembre, se charge de faire le tri. Pour la rentrée 2011, les inscriptions sont closes. Il faudra attendre l'année prochaine. ●

De partout en France, et même de l'étranger, les musiciens viennent se former à La Courneuve.

Une qualité artistique indéniable, reconnue au-delà des frontières franciliennes, a permis au conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) d'obtenir en mai 2009, l'habilitation du ministère de la culture, lui permettant de délivrer, entre autres, le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM). « Avant l'ouverture du Pôle Sup'93

(septembre 2009), le conservatoire proposait aux élèves, détenteurs du Diplôme d'études musicales (DEM), du « perfectionnement » instrumental. Mais ils n'intégraient pas l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, nous pouvons leur proposer une formation professionnalisante de trois ans, reconnue par l'État, » explique Jean Roudon, directeur exécutif du Pôle Sup'93. En plus des 1 350 heures de musique réparties

sur les trois ans, les étudiants doivent suivre à l'université Paris VIII, partenaire du dispositif, une licence « Arts, mention musique ». Le double cursus permet aux futurs professionnels, soit d'entrer dans la vie professionnelle, soit de poursuivre leurs études en master. « Un double diplôme offre une palette plus large aux artistes de demain. Ils peuvent dorénavant choisir de rester instrumentistes toute leur vie, comme

Dossier réalisé par Isabelle Meurisse

INFOS +

17, 18 et 19 juin, Pierrot lunaire, spectacle d'Arnold Schönberg proposé par les étudiants du Pôle Sup'93. Chapiteau de l'Enacr, 22 rue Jules-Guesde, 93110 Rosny-sous-bois.

« Obtenir davantage de moyens financiers »

Entretien avec Soumya Bourouaha, adjointe au maire, déléguée à la culture et vice-présidente du conservatoire à rayonnement régional de La Courneuve-Aubervilliers.

Regards : Qui finance le pôle d'enseignement supérieur ?

Soumya Bourouaha : Pour le moment, le principal financeur est l'État, plus précisément la DRAC (direction régionale des affaires culturelles). La subvention s'élève à 480 000 euros. Les villes d'Aubervilliers et La Courneuve mettent à disposition des heures d'enseignements et des locaux. Pour l'ouverture de ce pôle, le Conseil général aide aux projets des étudiants, à

hauteur de 15 000 euros. Et malheureusement, ni la Région, ni Plaine commune ne font partie des financeurs à l'heure actuelle. Ce pôle d'enseignement supérieur se met progressivement en place. Le dispositif propose uniquement un enseignement musical. À l'avenir, le Pôle Sup'93 devrait s'ouvrir au théâtre ou aux arts du cirque. Mais le problème est toujours le même. Pour cela, il faut des sous.

R. : Autrement dit, sans subventions

supplémentaires, le Pôle Sup'93 pourrait disparaître ?

S. B. : Avec les financements actuels, il sera impossible d'avoir un Pôle d'enseignement supérieur digne de ce nom. Les villes n'ont pas les moyens suffisants pour financer. Mais depuis la création du pôle (en 2009), nous sommes sans cesse en négociation avec la Région, le Conseil général et Plaine commune, qui devraient finalement, je l'espère, s'investir dans le dispositif. Ce

pôle peut changer l'image de la ville. Cet enseignement - de qualité - touchera autant les Courneuviens, que les Franciliens, les Français ou les Européens. Il ne faut pas que le Pôle Sup'93 disparaisse. Il faut absolument trouver les moyens pour continuer. Au cours du mois de juillet, le maire d'Aubervilliers et Gilles Poux ont rendez-vous avec le président de la Région pour obtenir davantage de moyens financiers. Tout se joue donc dans les mois à venir. ●

VOUS AVEZ DIT ?

A. Torres Marengo, percussionniste traditionnel, 1^{re} année
«Ce cursus va m'ouvrir l'esprit»



« Je suis parti de Colombie pour la musique. L'année dernière, après mon diplôme d'études musicales, mon professeur de percussions m'a parlé du Pôle Sup'93 et de sa nouvelle filière dédiée aux percussions traditionnelles, ouverte depuis cette année. C'est vraiment

une bonne chose car même le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ne propose pas cette spécialité. J'ai passé le concours d'entrée du pôle supérieur et me voilà en route pour décrocher un DNSPM et une licence. J'apprécie cette formation car d'une part, l'enseignement est qualitatif et, d'autre part, la formation permet une ouverture sur d'autres domaines. Par exemple, j'apprends les notions de musique assistée par ordinateur. Ce cursus, riche et complet, va m'ouvrir l'esprit. »

Valérie Guérault, professeur de clarinette au Pôle Sup'93
«Travailler sa personnalité artistique»



« Le métier de professeur d'enseignement supérieur est très intéressant. Les étudiants qui arrivent au Pôle Sup'93 ont déjà une certaine maîtrise de leur instrument. Les profs les aident à se perfectionner techniquement bien sûr, mais ils accompagnent surtout

leurs élèves vers l'orientation professionnelle qui leur convient. Nous les aidons à faire les bons choix en fonction de leurs capacités et de leurs envies. Certains continuent en master, d'autres se préparent aux concours nationaux et internationaux. En pôle supérieur, le professeur va plus travailler l'épanouissement, l'assurance de ses étudiants. Il va les aider à travailler leur personnalité artistique. C'est très stimulant pour les enseignants et très enrichissant, selon moi, pour les futurs musiciens professionnels. »

KÉSAKO ?

DNSPM

Le Diplôme national supérieur professionnel de musicien est un diplôme reconnu par l'État de niveau bac+3. Sa création (décret du 29 novembre 2007) constitue une réforme importante de l'enseignement supérieur de la musique en France et s'inscrit dans le schéma européen licence-master-doctorat. Couplé avec la licence «Arts, mention musique», délivrée par l'université Paris VIII, partenaire du Pôle Sup'93, le diplôme permet aux étudiants de s'orienter vers un master en France, proposé par les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et Lyon, ou dans tout pays de l'Union européenne signataire du processus de Bologne (engagement visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur).



Le CRR93 d'Aubervilliers-La Courneuve voit plus grand. Un nouveau conservatoire moderne et spacieux (3735 m²), situé rue Edouard-

Poisson à Aubervilliers, devrait sortir de terre d'ici à 2013. Le Pôle Sup'93 profitera de ces nouveaux locaux.

43

c'est le nombre d'étudiants inscrits au Pôle Sup'93. Soit 16 élèves pour la promotion 2012 et 27 élèves pour 2013.

Avenir

Prochaine étape : agrandir le pôle

Au 1^{er} janvier 2012, le Pôle Sup'93 devrait obtenir le statut juridique d'Établissement public de coopération culturelles (EPCC).

Devenir un EPCC est indispensable pour le Pôle Sup'93. Depuis septembre 2009, le pôle séquanodionysien d'enseignement supérieur de la musique a le statut d'association loi 1901. Cette structure, en l'état actuel, ne peut délivrer ni DNSPM, le précieux diplôme dont tous les étudiants rêvent à la fin du cursus de trois ans, ni le diplôme d'Etat.

Pour ces raisons non négligeables, le pôle tend à devenir un établissement public de coopération culturelle dès janvier 2012. «*Un EPCC est une structure plus solide qu'une association*, explique Jean Roudon, directeur exécutif du Pôle Sup'93. *Il y est plus facile de fidéliser des partenaires, c'est donc une plus grande garantie de pérennité pour la structure.* » Autrement dit, passer d'association à

établissement public de coopération culturelle, permettra non seulement la délivrance des diplômes en question, mais développera également les partenariats financiers et pédagogiques, qui permettront d'augmenter le nombre d'élèves accueillis dans les promotions musique. À la suite de cette étape cruciale, l'EPCC prendra les dispositions nécessaires pour ouvrir le pôle d'en-

seignement supérieur à de nouvelles disciplines artistiques, et plus particulièrement au théâtre et aux arts du cirque. «*C'est une chance d'avoir cette formation professionnalisante en Seine-Saint-Denis. Aujourd'hui, il faut se donner les moyens pour la conforter et la faire rayonner sur le territoire. Agrandir le pôle fait partie de notre boulot. C'est un vrai challenge, mais nous allons y arriver*» conclut Jean Roudon. ●